



Ecole Primaire La Butte aux Bergers

77170 Serion



## **Compte rendu du Conseil d'école du Jeudi 4 juin 2020**

### **A. Retour sur la ré-ouverture de l'école le 02/06/2020 :**

Selon les directives de l'Etat et du protocole sanitaire, l'école a accueilli 76 élèves le 02/06/2020 (7 élèves par groupe pour les petites sections et moyennes sections, 8 élèves pour le groupe des grandes sections et 9 élèves par groupe en primaire).

Les groupes ont été mis en place avec le centre de loisirs pour éviter un brassage des enfants entre les périodes scolaires et les périodes périscolaires.

La Directrice de l'école nous informe que tout se passe bien.

Quelques parents ont fait part de quelques critiques sur le dispositif mis en place à l'école :

- L'enfant n'est pas présent avec sa maitresse
- Il n'est plus possible d'inscrire des enfants à des activités périscolaires

Les enfants ne peuvent pas avoir leur maîtresse habituelle car ces dernières gèrent un groupe de niveau qui a été fait selon le nombre d'enfants revenant en cours.

Quant aux inscriptions périscolaires, elles ne sont pas possibles car cela nécessiterait de brasser les enfants des groupes ce qui est interdit dans le protocole sanitaire.

Les supports pédagogiques qui s'appuient sur une revue des fondamentaux en français et en maths sont les mêmes pour les élèves fréquentant l'école, avec les animateurs et ceux à distance afin de garantir l'équité pédagogique. Les supports de travail sont produits en concertation avec l'ensemble des enseignants.

Le personnel de nettoyage est présent à l'école toute la journée. Une désinfection des locaux est réalisée tous les mercredis par une machine spécifique en plus des nettoyages quotidiens.

Le site toute mon année est arrêté pour cette année scolaire et les parents ne doivent plus l'utiliser. Chaque enfant a un nouvel enseignant référent.

### **B. Question des parents d'élèves CIPES**

- 1) Pour les enfants qui ne peuvent pas retourner à l'école, comment récupère-t-on les affaires à l'école ?

Une réflexion est en cours sur le sujet. Des créneaux seront probablement donnés par la Directrice de l'école pour venir récupérer les affaires sur juin.

- 2) Est-il prévu une présentation de l'école maternelle aux nouveaux PS ?

L'accueil des nouvelles petites sections prévues en juin est annulé. Une cinquantaine d'enfants sont inscrits pour la rentrée 2020-2021. Un courrier sera adressé prochainement aux familles par la Directrice de l'école pour confirmer l'inscription et sera accompagné d'un livret d'accueil avec quelques photos.

3) Est-il prévu quelque chose aux CM2 pour le passage au collège ?

Une vidéo pour présenter virtuellement le collège est en cours et sera diffusée par mail aux parents des élèves de CM2 dès qu'elle sera disponible.

4) Est-il prévu des évaluations en juin ou est-ce abandonné compte tenu de la situation ?

La Directrice n'a pas d'informations à ce jour.

5) Est-ce que le centre de loisirs sera ouvert pendant les grandes vacances scolaires ? Et si oui, quelle sera sa capacité ? Y aura-t-il des priorités ? Pour les enfants non accueillis des attestations employeurs pourront-elles être délivrées par la mairie ?

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'été. Les inscriptions sont ouvertes sur le PORTAIL FAMILLE et se clôtureront le 10 Juin 2020 au plus tard. Pour l'instant, on ne sait pas combien d'enfants pourront être accueillis et si la capacité d'accueil est limitée, des priorités seront données. La mairie est dans l'attente des prochaines mesures que le gouvernement prononcera fin juin.

Si des priorités sont données pour les inscriptions de cet été et que votre enfant a été refusé, des attestations pourront être délivrées par la Mairie.

6) Pour la rentrée 2020-2021, a-t-on déjà une estimation du nombre d'enfants qui devraient être inscrits compte tenu de la livraison en cours et à venir sur les anciens terrains de foot ?

A ce jour, il est prévu 372 élèves pour la rentrée 2020-2021 qui seront réparties de la façon suivante :

- 3 classes de PS/MS
- 1 classe de MS/GS
- 1 classe de GS
- 2 classes de CP
- 2 classes de CE1
- 1 classe de CE2
- 1 classe de CE2/CM1
- 1 classe de CM1
- 1 classe de CM1/CM2
- 1 classe de CM2

Il n'y a pas d'impact identifié à ce jour sur les effectifs à l'école. Il faudrait au moins 30 enfants pour permettre l'ouverture d'une classe.

Concernant les nouveaux logements, l'inspectrice de l'éducation nationale, l'école et la municipalité sont en liaison afin d'anticiper au mieux les effectifs.

**Prochain conseil d'école le mardi 30 juin 2020 à 18H00.**